

Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **LIFE SCIENTIFIC FOSETYL-AL/FOLPEL***

de la société LIFE SCIENTIFIC LTD

enregistrée sous le n°2018-1513

Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 8 août 2018,

Vu le recours gracieux formé le 17 août 2018 par la société Life Scientific,

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision abroge et remplace la décision du 8 août 2018 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	LIFE SCIENTIFIC FOSETYL-AL/FOLPEL EMPRISE
Type de produit	Générique
Titulaire	LIFE SCIENTIFIC LTD Nova UCD, Belfield Innovation Park, Belfield, Dublin 4, Irlande
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	250 g/kg - folpel
Et	500 g/kg - fosétyl d'aluminium
	dont la ou les origines et/ou la composition détaillée sont décrites en annexe II, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données.
Numéro d'intrant	952-2013.01
Numéro d'AMM	2160074
Fonction	Fongicide
Gamme d'usages	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

27 SEP. 2018



Françoise WEBER
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)